

**LE GRAND  
PARQUET**

MAISON D'ARTISTES

  
THÉÂTRE  
PARIS-VILLETTE



# APPEL À CANDIDATURE

## ÉQUIPE ASSOCIÉE

### GRAND PARQUET / SAISON 2020-2021

Maison d'artistes du Théâtre Paris-Villette, le Grand Parquet accueille tout au long de l'année des équipes pour des temps de création et de recherche. Une permanence artistique qui est le socle d'un travail de médiation et d'action artistique dans le quartier. Laboratoire, lieu de rencontres et d'échanges, c'est aussi un espace ouvert au public avide de découverte qui propose tout au long de l'année des représentations de spectacles aboutis, des temps forts dédiés à la jeune création, des formes courtes ou des étapes de création en cours (crash-tests).

Son espace scénique modulable permet d'envisager différents types de rapport au public. Situé dans les Jardins d'Eole, le lieu peut s'ouvrir également aux formes qui investissent l'espace extérieur.

## LE LIEU

Le Grand Parquet est un ancien parquet de bal reconverti en lieu de théâtre. Espace modulable de 20m de long sur 13m de large, il permet diverses configurations scéniques. En configuration frontale avec un gradin, il dispose d'un plateau équipé de 7m de large et 6m de profondeur. Sa hauteur sous perche est de 3m. Son parc arboré (doté d'aires de pique-nique) d'environ 1300m<sup>2</sup> permet d'envisager des usages extérieurs.

## ÊTRE ÉQUIPE ASSOCIÉE AU GRAND PARQUET

Le Grand Parquet propose à un artiste, une équipe ou une structure de s'associer à eux pour la saison 2020-2021. Au-delà des temps de création ou de présentation dont il pourra disposer, l'artiste, l'équipe ou la structure retenue s'installera dans la durée au Grand Parquet et contribuera pleinement au projet culturel du lieu.

Le candidat retenu pourra :

- bénéficier de temps de résidence pour une création prévue sur l'année 2021 et d'un petit apport en production. La mise en place d'une production déléguée pourra être envisagée ;
- présenter au public ses précédentes réalisations ;

- participer avec les équipes du Grand Parquet à la construction de la saison 2020-2021 et notamment à la définition de la programmation et des grandes orientations de la saison ;
- disposer d'un poste de travail dans le lieu.

Il devra, avec le soutien des équipes de relations avec le public, participer au travail d'action artistique du lieu en déployant notamment des actions d'accompagnement des publics en lien avec ses créations, les autres propositions de la saison ou tout autre projet concourant à l'ouverture du Grand Parquet sur son quartier.

L'année 2019-2020 sera consacrée à la construction et à la recherche de partenaires autour des projets élaborés pour la résidence associée.

## CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- ces résidences au long cours s'adressent aux équipes professionnelles solidement structurées dont les projets ont déjà rencontré un rayonnement régional ou national ;
- la candidature peut être portée par un collectif, une compagnie ou toute autre structure culturelle (lieu, collectivité territoriale, bureau de production, etc.) désireuse de faire découvrir le travail d'équipes qu'elle défend ou représente ;
- un projet de création prévu pour 2021 doit être au cœur de la demande ;
- le candidat doit disposer des compétences et des partenaires nécessaires à la mise en oeuvre administrative et financière des projets qu'elle propose.

## POUR CANDIDATER

Vous devez adresser une lettre de candidature (2 pages maximum) qui devra comprendre une présentation synthétique :  
des motivations et des enjeux artistiques de cette candidature ;  
du projet spécifique de création au cœur de la demande (joindre le dossier et le budget prévisionnel du projet) ;  
de l'équipe administrative et technique qui accompagne le candidat ;  
des partenaires envisagés pour soutenir le financement des différentes propositions ;  
de la manière dont la présence du (des) artistes s'ancrerait dans le territoire.

Le candidat pourra également, s'il y a lieu, donner des exemples d'autres équipes ou d'autres artistes dont il se sent proche et qu'il aimerait voir participer à la saison 2020-2021.

Une présélection sera établie sur cette base.

Les équipes retenues seront amenées à fournir une présentation plus détaillée du projet après un entretien avec l'équipe du Grand Parquet.

Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le 31 mars et par mail uniquement à l'adresse : [equipeassociee@legrandparquet.fr](mailto:equipeassociee@legrandparquet.fr)

Les candidatures doivent nous parvenir en un seul courriel contenant exclusivement les documents demandés en pièces jointes. Les téléchargements de pièces jointes (type WeTransfer) ne pourront être traités. Les demandes incomplètes ou à pièces jointes trop nombreuses ne seront pas étudiées.